



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,
Ministre de la Culture

Cérémonie de restitution du tambour parleur dit Djidji Ayokwè

Musée du quai Branly-Jacques Chirac,
Vendredi 20 février 2026

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le directeur général de l'UNESCO, cher Dr. Khaled EL-ENANY

Madame la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, chère Louise MUSHIKIWABO

Madame la Ministre, chère Françoise REMARCK

Messieurs les Ministres, représentants du gouvernement de la République de Côte d'Ivoire,

Madame la Ministre déléguée, chère Eléonore CAROIT,

Monsieur le Vice-Président du Sénat de Côte d'Ivoire,

Monsieur le Ministre, Gouverneur du district autonome d'Abidjan,

Monsieur le Président de la Commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat, cher Laurent LAFON,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs les sénatrices et sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Ambassadrices et les Ambassadeurs,

Monsieur le Président du musée du quai Branly-Jacques Chirac, cher Emmanuel KASARHEROU,

Monsieur le directeur du musée des civilisations de Côte d'Ivoire, cher Francis TAGRO,

Monsieur le secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les Présidents et les directeurs,

La cérémonie de restitution qui nous rassemble aujourd'hui est un événement historique. Elle l'est pour la France comme elle l'est pour la Côte d'Ivoire ; elle l'est à la mesure de la portée politique et symbolique que cette restitution revêt pour nos deux peuples. A la mesure, aussi, de l'histoire dont le tambour parleur, le Djidji Ayokwé, conserve la mémoire, ici, devant nous.

Je sais combien ce moment a été attendu, espéré, par le peuple ivoirien, et la communauté Atchan en particulier. Je sais aussi la somme de travail et d'engagements qui l'a rendu possible, dans nos deux pays. Je crois que cette cérémonie vise aussi à saluer cela : les liens humains et fraternels qui se sont noués à l'occasion de ce travail.

Madame la Ministre, chère Françoise REMARCK, en novembre 2024, nous nous retrouvions au ministère de la Culture, à Paris. Nous nous étions alors engagées l'une et l'autre au retour prochain du tambour parleur Djidji Ayokwè, à Abidjan.

Une année s'est écoulée depuis. Ce fut une année de dialogue et de préparation, dans nos ministères et nos ambassades, ici au Quai Branly et au musée des civilisations de Côte d'Ivoire, à Abidjan, et bien entendu sur les bancs du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Le moment est enfin venu pour ce bien culturel éminent de votre patrimoine, et de la mémoire atchan en particulier, de revenir chez les siens : il était temps, oui ; le moment est enfin venu.

Du tambour Djidji Ayokwè, je veux rappeler le parcours et l'histoire.

Ce tambour fut confisqué de manière illicite par l'administration coloniale française en 1916, avant d'être transféré vers la France, au musée d'ethnographie du Trocadéro en 1929. Entré dans les collections nationales françaises à cette époque, il a ensuite rejoint le musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Le parcours du tambour parleur témoigne ainsi d'un pan de l'histoire que nous partageons. Histoire douloureuse où la domination et l'appropriation coloniale, puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, ont infligé une blessure à celles et ceux pour qui ce tambour est l'emblème de leur mémoire et de leur culture.

Mais c'est aussi une histoire complexe, à la mesure des relations qui se sont nouées sur notre sol avec ce chef d'œuvre. La présence en France de ce bien culturel s'est aussi inscrite dans une démarche d'étude des cultures du monde, de reconnaissance de leur dignité, et,

ici, au musée du quai Branly-Jacques Chirac, de célébration du génie humain dans sa diversité. Il faut à la fois de la lucidité et de la nuance pour prendre en compte cette histoire dans l'ensemble de ses facettes.

Cette cérémonie qui nous rassemble, dans la diversité de nos appartenances et de nos métiers, témoigne de cette exigence.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, la France tient sa parole ; elle honore la promesse faite par le Président de la République Emmanuel Macron, en 2021, lors du Nouveau Sommet Afrique-France : il avait alors confirmé l'intention de la France de répondre positivement à la demande de restitution exprimée en 2019 par les autorités de la République de Côte d'Ivoire.

Je tiens ici à saluer le Président Alassane Ouattara, dont je sais l'implication personnelle à ce sujet, ainsi que le Premier ministre Robert Beugré Mambé. C'est aussi la confiance entre nos chefs d'Etat qui a permis de conduire ce travail de manière apaisée.

Cette cérémonie est aussi pour moi l'occasion de saluer toutes celles et ceux qui ont œuvré à rendre cette restitution possible.

Je veux tout d'abord remercier la commission de la culture du Sénat de son engagement en ce sens. Monsieur le Président, cher Laurent LAFON, je sais combien votre mission à Abidjan en septembre 2024, accompagné en particulier de la sénatrice Catherine Morin-Desailly et des Sénateurs Max BRISSON et PIERRE OUZOULIAS, a contribué à murir la conviction transpartisane du Parlement que le moment était venu.

La proposition de loi que vous avez déposée en ce sens, et son adoption à l'unanimité en juillet 2025, nous ont permis de disposer de l'instrument juridique dont la France avait besoin pour permettre la sortie des collections nationales du tambour parleur.

Ce moment de travail parlementaire a également permis de confirmer que la France était prête à se doter, au-delà de la seule restitution du tambour parleur, d'un nouveau cadre juridique pour faciliter la restitution des biens culturels. J'y viendrai dans un instant.

Je veux aussi saluer les équipes de nos ministères respectifs de la culture et des affaires étrangères, du musée du quai Branly-Jacques Chirac et du musée des civilisations de Côte d'Ivoire ; elles ont œuvré collectivement ces dernières années pour préparer ce voyage du retour.

Tous, conservateurs, experts des musées et du patrimoine, diplomates, ont travaillé de concert dans un esprit de partenariat renouvelé, ce même esprit le Président de la République Emmanuel Macron appelait de ses vœux, lors de son discours à l'Université de Ougadougou, en 2017.

Cette restitution vient certes clore un chapitre. Mais elle est aussi l'occasion d'ouvrir un nouveau pan de notre histoire, tourné vers l'avenir. C'est tout l'enjeu du projet de modernisation du musée des civilisations de Côte d'Ivoire auquel nos deux pays travaillent ensemble.

A travers l'engagement du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, d'Expertise France, et notamment de l'Institut national du patrimoine, de l'Ecole du Louvre, de l'Etablissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, ce musée rouvrira bientôt pour accueillir le tambour parleur Djidji Ayokwè.

Ce projet démontre le caractère exemplaire du partenariat culturel entre la France et la Côte d'Ivoire ; il place en son cœur la circulation des œuvres, le partage des savoirs et la co-construction de projets muséaux et patrimoniaux. Il illustre de manière concrète l'esprit qui nous anime dans la politique de restitution que la France met en œuvre et notre volonté de l'ancrer dans un dialogue scientifique et culturel renouvelé. Je sais, Madame la Secrétaire

générale que vous êtes sensible à ces enjeux, en particulier lorsqu'ils cherchent à toucher la jeunesse.

Notre partenariat est exemplaire enfin, parce qu'il nous a permis de confirmer combien nous avons besoin d'une loi-cadre relative à la restitution des biens culturels à des Etats qui, du fait d'une appropriation illicite, en ont été privés.

Cet engagement a été l'un des fils rouges de mon mandat comme ministre de la Culture, nourri du rapport de notre Ambassadeur chargé de la coopération internationale dans le domaine du patrimoine et des travaux du service des musées de France et du service des affaires juridiques et internationales. Je tiens à les en remercier sincèrement.

J'ai eu l'occasion de le dire en janvier dernier à la tribune du Sénat, et je tiens à le redire devant vous : ce texte répond à une nécessité de notre époque ; la nécessité de reconnaître que l'universel de notre temps doit prendre en compte la mémoire et l'identité des peuples attachés à ces biens culturels.

Beaucoup de chemin a été parcouru pour réunir, au-delà des appartenances politiques, les conditions d'une discussion apaisée d'une telle loi, et à travers elle, d'assumer une démarche de réparation,

matérielle et symbolique, du lien qui unit ces peuples à leur patrimoine et à leur mémoire ; et de permettre ainsi la réappropriation, par d'autres peuples, du patrimoine dont ils ont été privés illicitement.

Le projet de loi que j'ai présenté a été adopté au Sénat à l'unanimité le 28 janvier dernier. Il sera prochainement débattu à l'Assemblée nationale où je souhaite qu'il rassemble les députés dans le même esprit d'unité et de dignité qui a prévalu au Sénat.

Avec une telle loi, le ministère de la Culture assume un changement de paradigme, dans la relation que nous entretenons à nos collections nationales, dans l'étude des circonstances de l'acquisition de certains biens culturels, notamment lorsqu'ils se rapportent à des contextes de domination et de contrainte, au cours du XIX^{ème} et du XX^e siècle, à la suite des conquêtes coloniales de la France, et des violences, des vols et des pillages qui ont eu lieu.

Ces changements, nous les conduisons aussi concrètement à travers le développement d'une mission dédiée à la recherche de provenance, ainsi qu'avec la création à l'Ecole du Louvre d'une chaire UNESCO sur les biens sensibles, recherche de provenance et enjeux

internationaux, annoncée cette semaine. Je tiens à vous remercier, Monsieur le directeur général, de cette décision.

Cette loi, c'est enfin un acte de confiance dans notre capacité collective à refonder l'universel selon les exigences de notre temps. La France reconnaît ainsi le rôle qui revient aux peuples du monde dans la conservation de ce patrimoine, et dans la mise en valeur de ces biens culturels. Là encore, le partenariat entre la France et la Côte d'Ivoire est exemplaire.

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs,

A nouveau je tiens à vous dire mon émotion, mais aussi ma fierté, d'avoir pu œuvrer à la restitution du tambour parleur Djidji Ayokwè et de répondre ainsi à la longue attente du peuple ami de la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.